

**NUL N'EST À L'ABRI (7)** Qui sont les bénéficiaires de l'aide sociale? Eléments de réponse pour conclure cette série du JdJ

# La fragilité, cette épée de Damoclès

MICHAEL BASSIN

La série «Nul n'est à l'abri» lancée par Le JdJ au printemps dernier a permis de rappeler que de nombreux bénéficiaires de l'aide sociale vivent dans l'angoisse des factures (12 mai), que certains n'hésitent pas à rogner sur la nourriture pour s'offrir quelques extras (14 juin) et que d'autres se retrouvent en marge de la société, voire sont menacés d'inexistence sociale (27 mai). Alors que le manque de formation est considéré comme l'un des principaux facteurs conduisant à l'aide sociale (28 juin), des institutions visent justement à réinsérer ces individus dans le monde du travail (9 septembre). Et au cœur du dispositif se trouvent des assistants sociaux, œuvrant à jongler entre les normes, la détresse humaine et les jugements externes (16 juillet). Six articles et autant d'éclairages qui contribuent à répondre à cette question: qui sont les bénéficiaires de l'aide sociale?

Oui, qui sont-ils? Chaque situation est différente. «Mais une caractéristique les traverse toutes. Il s'agit toujours de personnes fragilisées», synthétise Lucie Michaud, assistante sociale à Tramelan. «Il peut s'agir d'une fragilité touchant le plan émotionnel, le réseau familial ou social, voire le parcours professionnel. Nous vivons dans une société de plus en plus dure, qui ne laisse pas de place au "je vais mal"». La fragilité, une sorte d'épée de Damoclès menaçant la tête de tout un chacun.



Impossible de dresser un portrait-robot des bénéficiaires de l'aide sociale tant les situations sont diverses. Mais il s'agit très souvent de personnes se trouvant dans un état de fragilité, qu'il soit social, affectif ou professionnel. Une fragilité face à laquelle nul n'est vraiment à l'abri. KEYSTONE

La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) relève que les personnes ayant besoin d'aide sociale sont «de tous âges» et se trouvent dans «des situations les plus diverses». En Suisse, plus de 235 000 personnes touchent des prestations de l'aide sociale. Un tiers des bénéficiaires sont des enfants et des adolescents entre 0 et 17

ans. Quelque 65% des ménages soutenus sont des personnes seules, 20% sont des familles monoparentales et 11% sont des familles avec enfants. «Le taux de pauvreté de plus de 7,5% laisse supposer que les personnes touchées par la pauvreté en Suisse qui ne font pas valoir leur droit à l'aide sociale sont nombreuses», note encore la CSIAS.

## L'aide sociale fait tampon

Certains bénéficiaires touchent complètement l'aide sociale. D'autres, qui ont une activité professionnelle mais dont le revenu ne suffit pas à couvrir leur entretien, la touche partiellement. Et puis, il y a des personnes qui sont dans l'attente d'une décision AI, chômage ou perte

de gains mais qui ont besoin de cette aide financière pour couvrir leurs besoins vitaux. Une catégorie d'individus parfois oubliée du grand public mais qui constitue une part toujours plus grande des dossiers arrivant sur les bureaux des services sociaux. «Nous devons compenser des retards de décisions. En clair, l'aide sociale avance un montant minimal puis est remboursée si la personne peut au final avoir droit à une prestation AI, chômage ou perte de gains. Dans certaines de ces situations, les quelques mois de recours à l'aide sociale peuvent péjorer la situation financière de la personne alors qu'elle aurait eu droit plus rapidement à des montants supérieurs (prestation AI, chômage ou perte de gains) lui per-

mettant d'assumer l'ensemble de ces charges», explique Manuel Wahli, responsable du service social à Tramelan.

Celles et ceux frappant à la porte des services sociaux sont aussi des personnes en quête de renseignements. Pas facile en effet pour une personne fragilisée de toujours bien saisir ce à quoi elle a droit et auprès de qui. «Nous avons dès lors un rôle de suivi-conseils. Mais nous avons très peu de temps à consacrer à cette tâche», relèvent avec regret Manuel Wahli et Lucie Michaud.

Un bénéficiaire de l'aide sociale, c'est une personne fragilisée mais une personne qui conserve son indépendance. «Les services sociaux ne peuvent pas re-

tenir sans l'accord de la personne de l'argent sur son aide sociale afin de payer telle ou telle facture», tiennent à rappeler Manuel Wahli et Lucie Michaud. Reste que les assistants sociaux peuvent, si la personne est disposée à entrer dans la démarche, effectuer un travail d'accompagnement et d'éducation pour gérer un budget. «Oui nous sommes aussi là pour les épauler. Mais cela prend du temps. Et rappelons que nous disposons en moyenne de 15h par année par situation», détaille Manuel Wahli. Soit un peu plus d'une heure par mois en moyenne. «Il y a une partie des bénéficiaires qui voudraient que nous leur consacrons beaucoup de temps, que nous n'avons pas forcément, et une partie qui ne veut pas du tout être accompagnée mais qui devrait l'être.»

## Pas souvent sous curatelle

Il arrive également qu'un bénéficiaire de l'aide sociale soit, suite à une décision de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, placée sous curatelle. C'est-à-dire que ses biens deviennent gérés par une tierce personne désignée, un assistant social par exemple. «Mais les cas ne sont pas légion car le bénéficiaire est déjà soutenu et que ses biens sont réduits au strict minimum alors que la majorité des mandats de curatelle concerne la gestion des revenus de personnes plus fortunées», indiquent Manuel Wahli et Lucie Michaud.

Peu nombreux aussi sont, selon les assistants sociaux de Tramelan, les cas d'abus à l'aide sociale. «Un tout petit pourcentage. Mais, malheureusement, tous les autres bénéficiaires paient pour ces quelques situations d'abus...», regrettent-ils en guise d'ultime conclusion. ●

[www.journaldujura.ch](http://www.journaldujura.ch)  
Retrouvez l'ensemble de nos articles sur internet dans le dossier «Nul n'est à l'abri».

## «Nous vivons dans une société de plus en plus dure, qui ne laisse pas de place au "je vais mal"»

LUCIE MICHAUD ASSISTANTE SOCIALE À TRAMELAN

## TIR En mémoire de Jean Carrel

De son vivant, Jean Carrel avait émis le vœu qu'après sa disparition, un tir en sa mémoire soit organisé au stand de Diesse. Il avait lui-même choisi le trophée, un aigle en bronze, emblème de la société de tir de Diesse. Le Mémorial Jean Carrel a connu sa quatrième édition récemment au stand de tir à Diesse avec 28 participants.

En catégorie D, la première place est revenue à Samuel Carnal, de Lamboing, avec 93 points. En catégorie A, Michel Franz a fait le meilleur résultat avec 96 points. Au classement, en cat A, fusil standard, Michel Franz 96 (98) a devancé Didier Béguin 96 (95), Jean-Daniel Carrel 96 (95), Gérald Lécho 95 (98) et Gilles Fête 95 (92). En cat D, arme d'ordonnance, Samuel Carnal 93 (100) a battu Jean Bögli 93 (88), Philippe Racine 92, Robert Cudré-Mauroux 91 et Auguste Christen 89. ● MPR

## MALLERAY-BÉVILARD

### Une Corrida disputée sous le soleil

Après le Trophée de la Tour de Moron disputé dimanche matin par les adultes, l'après-midi, pas moins de 209 écolières et écoliers ont participé à la corrida dans les rues de Malleray, organisée par le Groupe sportif Malleray-Bévilard. Le temps était idéal et aucun incident grave n'a entaché cette compétition, hormis quelques chutes sans gravité, dont certaines ou certains se sont courageusement relevés pour terminer la compétition. A l'instar des précédentes éditions, les tout-petits (poussines et poussins) étaient les plus nombreux à participer, parfois avec l'aide de maman ou papa. ● MN

#### RÉSULTATS

**Cadettes B** 1. Laurane Lüthi, Delémont  
**Cadets B** 1. Jérôme Gomez, Malleray, 2. Yann Alves Da Silva, Malleray  
**Ecolières A** 1. Suzanne Berberat, Tramelan, 2. Léane Paratte, Saingelgier, 3. Eryn Oberli, Moutier  
**Ecoliers A** 1. Bryan Camilotto, Corgémont, 2. Vito Gonzalez, Bévilard, 3. Noé Kottelat, Le Bémont  
**Ecolières B** 1. Suzanne Berberat, Tramelan, 2. Kahra Zerbin, Sonceboz-Sombeval, 3. Eva Kot-



Le départ des écoliers C est donné. MARIETTE NIEDERHAUSER

telat, Le Bémont  
**Ecoliers B** 1. Mickaël Marti, Sonceboz-Sombeval, 2. Loris Gonzalez, Bévilard, 3. Amaud Schindler, Malleray-Bévilard  
**Ecolières C** 1. Romane Kottelat, Le Bémont, 2. Elena Palma, Malleray, 3. Sylvia Laura Dos Santos, Malleray  
**Ecoliers C** 1. Enzo Loureiro, Malleray-Bévilard, 2. Bastien Chenal, Montfaucon, 3. Jérémie Vogel, Courchavon  
**Ecolières D** 1. Julie Eschmann, Bassecourt, 2. Kyrme Blaesi, Pontenet, 3. Laina Schneider, Bassecourt  
**Ecoliers D** Milo Minder, Malleray, 2. Alexis Morand, Court, 3. Jonas Chenal, Montfaucon  
**Poussines** 1. Alexane Juillard, Moutier, 2. Madisson Morand, Bévilard, 3. Naomi Perla, Court  
**Poussins** 1. Nils Riat, Cortébert, 2. Arno Schmiemann, Malleray, 3. Quentin Burkhalter, Tramelan.  
Tous les résultats sur [www.gsm.ch](http://www.gsm.ch)

## SAINT-IMIÉRIER

### Des ascenseurs à la gare qui se font attendre

Voilà plus de 13 mois que le Conseil de ville de Saint-Imier a accepté à l'unanimité le projet de construction d'ascenseurs à la gare de Saint-Imier. «Et le permis de construire n'a toujours pas été demandé», déplore John Buchs. «Suite à une question posée à la commission finances, j'apprends officiellement le 29 septembre que la construction ne pourra pas commencer cette année», poursuit le radical imérien.

Rappelons qu'un crédit d'engagement de 541 000 francs a été voté. Le canton devrait verser une subvention de 85 000 francs et les CFF une éventuelle participation maximum de 200 000 francs. «La dépense prévisible pour la commune est donc supportable», précise John Buchs, tout en déplorant «cet immobilisme et ce manque de

rigueur dans la mise en œuvre d'une décision du législatif. Et ceci sans compter que les victimes de cet attentisme sont les usagers du quai 3. Ces derniers continueront à porter leurs bagages sur deux étages d'escaliers très pentus, sans parler des personnes âgées.»

Et John Buchs de poser la question: «Saint-Imier, est-ce bien la cité connue sous le nom de Terre d'énergies et Convivialité?»

Dans une interpellation, le radical imérien demande au Conseil municipal de préciser quelles sont les démarches, dans l'ordre chronologique, qui ont été entreprises par le fonctionnaire en charge du dossier après la décision du Conseil de ville. John Buchs veut connaître également le calendrier de la réalisation des ascenseurs. ● MPR